

JK le 27/08/24

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE

COMMUNE DE MAKAK

SECRETARIAT GENERAL

BP: 26 MAKAK



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARY

DECISION

DECISION MUNICIPALE N°004/D M/R-C/D-NK/C-MAKAK/SG/2024 du 06 AOUT 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFENITIVE DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/R-C/D-NK/C-MAKAM/CIPM/2024 du 24 Juin 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNGOUM II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK

FINANCEMENT : BIP MINEDUB - 2024

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu - la constitution la République du Cameroun

Vu – la loi 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code General des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu – la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu- décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés publics

Vu- le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement

Vu- le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère fonctionnement l'agence de régulation des marchés publics

Vu – le décret n° 77/91 du 24 mars 1991 déterminant le pouvoir de la tutelle sur les communes et les établissements communaux et ses modicatifis subséquents

vu – le décret n° 2024/14 du 018 2024 portant nomination de Monsieur CHAIBOU aux fonctions de Préfet du département de Nyong et Kellé

vu – l'arrêté n°00004/A/MINDEVEL/ du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Makak

vu- la circulaire n°001/CAB/PR du 19 JUIN 2012relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics

Vu- la circulaire N°00000001/C/MINFI du 04 Janvier2024 relative à l'exécution, au suivi et contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriales décentralisées

Vu – la décision municipale n°00001/DM/CMAKAK/S2024 du 01Avril 2024 Portant actualisation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Makak pour l'exercice 2024

Vu – le dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-C/D-NK/C-MAKAM/CIPM/2024 du 24 juin 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNGOUM II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKAK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE

Vu – la proposition d'attribution de la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak

Vu – le procès – verbal de proposition d'attribution de la commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Makak

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre – commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

OFFRE	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC LU (en FCFA)	MONTANT CORRIGÉ(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
construction d'un bloc de deux (02) salle de CLASSE l'école publique de NGOUNGOUUM	ETS LES MERVEILLES B.P 08 MAKAK Tél 694032000	19.500.000	19.500.000	Trois (03) mois

Article 2 : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à se présenter, au plus tard dans 07 (sept) jours suivant la publication du présent communiqué au service du secrétariat général de la Mairie de Makak pour recevoir notification de la décision municipale d'attribution et l'établissement de la lettre commande y relative.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Makak le

10/07/2021

Le : 10/07/2021 Jeudi Jacques
Maire de la Commune de Makak
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- ARMP/YDE
- DD/MINMAP/EKA
- DD/ARMP/EKA
- Intéressé
- CIPM/MAK
- Affiche / Archives/ Chrono